

## AIDE A LA PRODUCTION DE PREMIERS FILMS DE LONG METRAGE

### DÉFINITION DE L'AIDE

- L'aide s'adresse exclusivement aux projets de **premiers films de long métrage de fiction cinéma** (premier film du réalisateur).
- **Cinq à six projets** sont retenus chaque année.
- L'aide accordée par projet est d'un montant **forfaitaire de 67 600 €uros, non remboursable.**
- L'aide se décompose comme suit : **60 000 €uros** au producteur et **7 600 €uros** répartis entre les réalisateur et auteur(s) (selon les contrats d'auteurs déjà établis).
- Le versement de l'aide au producteur se fait en deux temps :
  - 30 000 €** sur justificatif de dépenses (en période de préparation)
  - 30 000 €** à partir du premier jour de tournage.

L'aide d'un montant de **7 600 €**, accordée aux réalisateur et auteur(s), est versée après décision du Comité de lecture.

### DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDITATURES

Les demandes doivent être adressées par les **sociétés de production de films de long métrage situées en France**, qu'il s'agisse de projets de films français ou de coproductions internationales (**dans ce cas la production française doit être majoritaire**).

Pendant l'examen du dossier (six mois maximum), le film ne doit pas être en tournage ou déjà tourné. Les dates de clôture des dépôts sont les suivantes : **1 février et 1 juillet 2008. Aucun délai ne sera accordé.**

La sélection se fait ensuite en deux temps : la présélection et la sélection.  
Pour cette dernière, un **Comité de lecture** se réunit.

Le nombre maximum de dossiers examinés par commission est de **60**.

Tout projet non retenu peut être déposé **une deuxième fois** ; cependant il doit faire l'objet d'une réécriture ou d'éléments nouveaux quant à la production et/ou la réalisation.

Un même producteur ne peut déposer qu'un seul projet par commission et ne bénéficier que d'une seule aide dans la même année.

## DOSSIER DE DEMANDE

La demande doit être déposée par une société de production de films de long-métrage.

### COMPOSITION DU DOSSIER

1) Le **scénario**, présenté sous la forme d'une continuité dialoguée, en langue française, relié.

2) Le **dossier de présentation** composé des éléments suivants :

- la **fiche de renseignements** ci-jointe (ne pas la modifier), complétée et signée
- le **synopsis**
- le **curriculum-vitae** des réalisateur et/ou auteur(s)
- le **devis estimatif**
- le **plan de financement** prévisionnel
- la **filmographie** de la société

Le dossier de présentation doit être relié.

**Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur.**

### NOMBRE DE DOSSIERS

1) Au moment du dépôt de la demande :

- **2 exemplaires** du dossier complet (scénario et dossier de présentation)

2) Si le projet est retenu en présélection :

- **4 exemplaires** supplémentaires du dossier complet (scénario et dossier de présentation) à déposer au plus tard **deux jours** après les résultats de la présélection.

Les résultats sont communiqués par la Fondation Groupama Gan.

- **4 dvd** de courts-métrages ou documentaires déjà réalisés, le cas échéant.

**La non présentation des dossiers demandés dans les délais prévus, entraîne le report de l'examen du projet.**

### REMARQUE :

Après examen du dossier, les exemplaires du scénario et du dossier de présentation pourront être repris par le candidat **dans le mois qui suit les résultats**.

Le secrétariat de la Fondation Groupama Gan ne peut être tenu pour responsable de la non restitution au candidat de la totalité des exemplaires déposés.

LES CANDIDATURES PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉES OU ENVOYÉES A :

**FONDATION GROUPAMA GAN POUR LE CINEMA**  
**8-10, rue d'Astorg 75383 PARIS Cedex 08**  
**Tél : 01 44 56 32 06 - Fax : 01 44 56 86 39**

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## AIDE A LA PRODUCTION DE PREMIERS FILMS DE LONG METRAGE

TITRE DU PROJET :

1<sup>ER</sup> Dépôt

2<sup>ÈME</sup> Dépôt

Genre/époque/lieu :

REALISATEUR :

ADRESSE :

☎ :

TITRES DES COURTS METRAGES REALISES :

AUTEUR(S) DU SCENARIO :

Si le scénario est tiré d'une oeuvre préexistante, indiquer son titre et son auteur :

Ce projet a-t-il fait l'objet d'une demande d'avance sur recettes au CNC ?

NON

OUI

### CONDITIONS DE TOURNAGE

- Lieux de tournage :
- Nombre de semaines de tournage prévues :
- Eventuellement, date prévue pour le début du tournage :
- Comédiens principaux ayant donné leur accord :

### ELEMENTS FINANCIERS

AIDES OBTENUES A CE JOUR :

- Avances sur recettes : OUI  NON  EN COURS

- Autres (préciser organismes ou sociétés + montants) :

COÛT ESTIMÉ DU FILM : -----€

### COORDONNEES PRODUCTION

NOM DE LA SOCIETE :

Adresse :

☎ :

NOM ET PRENOM DU PRODUCTEUR :

DATE ET SIGNATURE